



## Regroupement familial à Créteil

Par **lotfi1979**, le **18/06/2012** à **15:24**

Bonjour à tous,

Voilà je voulais avoir un retour d'expérience de votre part concernant le RF sur place au niveau de Créteil (ma femme étant titulaire d'un titre de séjour étudiant jusqu'en septembre 2012), je suis par ailleurs titulaire d'un titre de séjour salarié depuis janvier 2010. ci dessous mon parcours :

- Envoi du dossier à l'OFII en mars 2011, saisie informatiquement à leur niveau en aout 2011
- visiter de mon domicile par un agent en septembre 2011, l'agent m'a dit que ça peut prendre jusqu'à 8 mois avant d'avoir un retour de la préfecture.

Depuis ce jour-là pas nvl concernant le RF, j'ai donc envoyé un email le 21 mai 2012 (parfois ça marche) à la préfecture de Créteil pour expliquer mon cas, ils m'ont répondu le 23 mai 2012 me disant que mon dossier était en cour d'instruction et qu'un courrier me sera envoyé dans quelques semaines.

Grande était ma surprise lorsque ma femme s'est déplacée à la préfecture de Créteil pour avoir des nvl du dossier, ils lui ont dit que l'OFII n'avait pas envoyé le rapport concernant l'enquête menée sur le logement ainsi que les ressources pour pouvoir traiter le dossier. Or l'OFII m'a affirmé que le dossier a bien été envoyé à la préfecture en Novembre 2011.

Quelle est la démarche à suivre dans ce cas là ? merci par avance de vos réponses.

Par **iines**, le **23/10/2013** à **01:25**

bonjour Lotfi1979,

je voulais savoir ou vous êtes arrivé et est ce que vous avez résolu votre problème ou ne et comment? j'ai le meme problème que vous maintenant :(